

OTTAWA – La compagnie Pipelines Enbridge saura jeudi après-midi si l'Office national de l'énergie autorise la réalisation de son projet d'inversion du tronçon de la canalisation 9 entre North Westover, en Ontario, et Montréal.

L'organisme fédéral se prononcera aussi sur la demande d'accroissement de la capacité sur l'ensemble de la canalisation 9, de Sarnia, en Ontario, jusqu'à Montréal, et sur une révision des règles et règlements tarifaires pour cet oléoduc afin qu'il transporte du pétrole brut lourd.

Enbridge a déjà obtenu l'autorisation d'inverser l'écoulement de la section de pipeline qui s'étend entre Sarnia et North Westover.

L'inversion de l'ouest vers l'est aurait pour effet de remettre le pipeline dans le sens de l'écoulement qui avait été approuvé à l'origine en 1975. L'écoulement actuel vers l'ouest est en place depuis 1999.

L'inversion de l'oléoduc permettrait à Enbridge (TSX:ENB) d'acheminer quotidiennement 300 000 barils de pétrole brut vers des raffineries de l'Ontario et du Québec.

La plupart des travaux proposés se dérouleraient sur des installations et surfaces louées d'Enbridge.

Cet article [Inversion de l'oléoduc d'Enbridge: décision de l'Office national de l'énergie](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Inversion de l'oléoduc d'Enbridge décision de l'Office national de l'énergie](#)